



Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PIA)

Termes de référence : Consultant National chargé de l'élaboration du programme d'investissement sur l'eau

En République Centrafricaine.

A- Contexte du Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique

Le 6 septembre 2023, les chefs d'État et de gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA), dans le cadre de la [Déclaration de Nairobi sur le changement climatique](#).

L'Afrique est très vulnérable au changement climatique, qui devrait avoir un impact sur l'eau en raison de l'augmentation des sécheresses et des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies transmises par l'eau. Malgré cette vulnérabilité prononcée, de nombreux pays africains n'ont qu'une capacité limitée d'accès au financement climatique pour des investissements stratégiques dans le domaine de l'eau.

L'accès au financement climatique pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour réaliser la stratégie et le plan d'action de l'Union africaine (UA) sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes d'eau résilients au climat dans le cadre de l'axe 2 : Adopter des voies vers un développement transformateur résilient au climat.

Le Programme continental d'investissement dans le secteur de l'eau en Afrique (PIA) soutient la mise en œuvre de la Stratégie de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient. Le PIA a été adopté lors de la 34e session ordinaire de la Conférence du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'action prioritaire 2 du Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA). La [Stratégie de l'UA sur le changement climatique et le développement résilient \(2022-2032\)](#) reconnaît le PIA comme une initiative phare pour la transformation des systèmes d'eau.

Les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique sont nettement inférieurs aux objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'il faut investir au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD) 6 relatifs à l'eau et à l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards de dollars sont investis chaque année.

Le PIA vise à combler le déficit d'investissement dans le secteur de l'eau en mobilisant au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois dans le cadre de la Vision africaine de l'eau 2025 et des objectifs des OMD liés à l'eau en 2030. Le PIA comprend cinq piliers qui visent à contribuer à la réduction du déficit d'investissement dans l'eau à travers l'Afrique, à savoir :

- 1. Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique** - Le [Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau pour l'Afrique](#) a été créé en 2022 et comprend des chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders mondiaux. En 2023, le Groupe a soutenu l'UA dans l'élaboration et le lancement d'un rapport, [Africa's Rising Investment Tide](#), et d'un [plan d'action pour l'investissement dans l'eau en Afrique](#), avec des voies praticables permettant aux pays de mobiliser au moins 30 milliards de dollars supplémentaires par an d'ici à 2030 pour la mise en œuvre du PIA.
- 2. Fiche d'évaluation des investissements dans l'eau du PIA-PIDA** - La fiche d'évaluation des investissements dans l'eau du PIA-PIDA renforce la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité du financement et des investissements dans le secteur de l'eau. Le tableau de bord aide les pays à suivre les progrès, à fixer des repères, à identifier les goulets d'étranglement et à prendre des mesures pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'investissement dans l'eau. Le tableau de bord a été adopté par l'AUDA-NEPAD dans le cadre du PIDA en février 2022. Le tableau de bord a été développé et piloté dans 10 pays en 2023, avant d'être déployé dans les États membres de l'UA.
- 3. Programmes régionaux et nationaux d'investissement dans l'eau** - Le PIA aide les États membres de l'UA à élaborer des programmes nationaux d'investissement dans l'eau afin de combler le déficit d'investissement dans ce domaine. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité et au changement climatiques et sont en outre confrontés à la faiblesse des capacités institutionnelles, de l'infrastructure de l'eau et des systèmes d'information pour soutenir la gestion de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement dans l'eau visent à combler ces lacunes et s'appuient sur les conclusions du tableau de bord de l'AIP-PIDA sur l'investissement dans l'eau.
- 4. PIA Facilité internationale d'investissement mixte** - Le PIA évaluera la nécessité d'une facilité internationale d'investissement mixte pour aider les pays à tirer parti de l'APD (aide publique au développement) et des subventions pour réduire les risques liés

aux investissements prioritaires dans le secteur de l'eau en utilisant une variété d'instruments et de sources financières novatrices. Il s'agit notamment de fonds souverains, de garanties, de financements commerciaux, d'investisseurs institutionnels et d'investisseurs privés, de fondations, d'investissements d'impact fondés sur la valeur et de financements climatiques.

5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement dans l'eau

Le programme de développement du climat de l'eau transformateur de genre de l'AIP (AIP WACDEP-G) développe des outils pour aider les gouvernements à lutter contre les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements, en encourageant une approche transformatrice dans les agences, les structures et les relations sociales. Le PIA WACDEP-G a été piloté dans cinq pays africains au cours de la période 2020-2024 et devrait être étendu à de nombreux autres pays d'Afrique.

B- Contexte du programme de préparation multi-pays de l'Union Africaine (AU AIP Multicountry GCF Readiness Project)

La République Centrafricaine fait partie des quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du Projet « Appui à la Préparation au GCF du Programme Multi-Pays de la Commission de l'Union Africaine pour Accélérer le Programme d'Investissement dans l'Eau (AU AIP Multicountry GCF Readiness Project) ». Le projet est financé par le Fonds Vert pour le Climat (GCF) pour un montant total de Six Millions Cent Soixante Quatre Mille Cinquante Trois (6 164 053) Dollar US. Il est mis en œuvre par la Commission de l'Union Africaine à travers le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) en Afrique Australe (GWPSA) et l'Unité de Coordination du GWP en Afrique (UC-GWP Afrique).

L'objectif global du projet à la préparation du GCF est de renforcer les capacités des pays en matière de planification des investissements dans le secteur de l'eau et de préparation des projets pour prendre des mesures climatiques. Cet objectif sera atteint grâce aux interventions suivantes :

- Renforcement des capacités des pays à programmer le financement du climat et à accéder directement aux ressources du GCF, en mettant l'accent sur les mesures climatiques liées à l'eau ;
- Renforcement des cadres stratégiques pour la planification d'investissements dans l'eau résistants au climat par l'élaboration de programmes d'investissement dans l'eau ;
- Avancement des projets nationaux en élaborant des notes conceptuelles ; et
- Créer une plateforme continentale de connaissances et d'investissements afin de faciliter l'apprentissage et l'investissement pour la sécurité de l'eau en Afrique.

C- Objectif de la mission

L'objectif de cette mission est d'élaborer un programme d'investissement sur l'eau pour la république centrafricaine englobant le Plan d'Investissement et sa stratégie de financement.

D- Attentes de la mission

Pour atteindre les résultats de la présente mission, le consultant devra :

- a) Présenter un rapport de démarrage au début de la mission. Pendant la réalisation de la mission, confirmer chaque résultat avec l'équipe de GWP et l'AND avant de passer aux tâches suivantes et de consulter les parties prenantes ;
- b) entreprendre une revue documentaire ainsi que des entretiens avec des personnes ressources pour développer une compréhension claire de :
 - La situation actuelle du secteur de l'eau
 - Les politiques nationales et le cadre de gouvernance du secteur de l'eau
 - Les effets des changements climatiques sur le secteur de l'eau
 - L'architecture globale et les exigences de la finance climatique
- c) définir et catégoriser, avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau, de l'assainissement et autres secteurs associés, les besoins d'investissement pour la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés et des écosystèmes ;
- d) identifier les idées de projets d'investissement dans le secteur de l'eau et autres secteurs connexes tels que l'agriculture, l'énergie, la santé, etc , en tenant compte des besoins identifiés et de l'utilisation des connaissances autochtones ;
- e) proposer un budget pour chaque idée de projet d'investissement ;
- f) Identifier et estimer les sources de financement existantes pour évaluer le déficit de financement pour la mise en œuvre des projets d'investissement ;
- g) déterminer les voies et les sources de financement pour combler le déficit financier (y compris les programmes avec potentiel de collaboration);
- h) identifier les instruments financiers appropriés pour chacun de projets d'investissement ;
- i) déterminer les actions nécessaires pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des acteurs,
- j) élaborer avec et faire valider par les parties prenantes, la version provisoire du programme d'Investissement du secteur de l'Eau de la République Centrafricaine y compris les fiches de projets d'investissement, la feuille de route assortie d'un calendrier, la stratégie de financement, ainsi que l'arrangement institutionnel et les modalités de mise en œuvre pour chaque projet.
- k) organiser deux ateliers de consultation respectivement de discussion et de validation du Programme National d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PNIE).

Tout le long de la mission, le consultant devra :

- l) Être responsable de la collecte, de l'analyse et de la présentation de toutes les informations pertinentes nécessaires pour le développement du Programme d'Investissement sur l'Eau ;
- m) assumer la responsabilité de présenter les résultats, de modérer des réunions avec les groupes de travail et de rédiger des procès-verbaux tout au long du processus de consultation ;
- n) consigner les commentaires des parties prenantes lors des réunions de consultation/de travail et rendre compte de la manière dont ces commentaires ont été pris en compte ;
- o) être disponible pour des discussions et des consultations avec le chef de projet et/ou les membres du GWP-CAf/GWP-SA si nécessaire. Une communication fréquente est essentielle pour cette mission ;
- p) contribuer à l'intégration d'une approche sensible au genre tout au long de la mise en œuvre de cette mission, à la fois en termes de contenu et de processus, et en suivant les recommandations du GWP.

E- Etapes de mise en œuvre de la mission

Le consultant doit élaborer un programme d'investissement dans l'eau résilient au climat pour la République Centrafricaine. Pour cela, il/elle se référera aux Lignes Directrices de l'UA-AIP pour le développement de Programmes Nationaux d'Investissements dans l'Eau Résilients au Climat. Les étapes suivantes sont données à titre de cadrage et devront être adaptées pour le contexte et les besoins de la mission.

Étape1 : initiation

Pour le consultant, cette étape consistera à mettre en place une approche qui assurera au processus de développement du Programme d'Investissement sur l'Eau (PIE) un soutien de haut niveau politique. Pour cela, le consultant discutera avec le ministère en charge de l'eau, l'AND et le GWP de la gouvernance la mieux appropriée et faisable pour instaurer. Cela pourrait être à travers :

- L'identification et la désignation formelle d'un champion/parrain de l'eau ;
- La mise en place d'un cadre de travail de haut niveau qui consistera en :
 - o **Une équipe stratégique** pour des orientations politiques ;
 - o **Une équipe technique** pour la formulation de l'AIP.

Les rôles et responsabilités de ces deux équipes seront clairement dans des termes de références spécifiques.

Étape2 : planification

Ici, il sera question d'établir une feuille de route et/ou un plan d'action définissant clairement :

- Les tâches à réaliser, les résultats et livrables attendus du processus d'élaboration du PIE ainsi que les échéances ;

- Les responsabilités et les ressources disponibles pour la mise en œuvre

Ce plan devra être aligné avec les initiatives en cours dans le pays.

Il sera également question dans cette étape, de :

- Cartographier les parties prenantes en fonction de leurs intérêts, leurs influences ainsi que leur potentiel à contribuer à l'élaboration du PIE ;
- Programmer le lancement du processus d'élaboration du PIE.

Étape3 : Évaluation et formulation préliminaire

La troisième étape est consacrée, via éventuellement une approche **SWOT**, à l'analyse contextuelle et des progrès menés dans le secteur de l'eau, les problèmes ainsi que les objectifs en termes de résilience face aux effets des changements climatiques.

Par ailleurs, cette étape permettra d'identifier les besoins et priorités en investissement à la suite de l'analyse contextuelle ci haut indiquée. Des idées de projets qui en ressortiront pourront couvrir tous les thèmes, entre autres, la GIRE, WASH, infrastructure pour la mobilisation et la préservation des ressources en eau, gestion de la demande en eau, etc... Une estimation des coûts de chacun des projets identifiés sera effectuée.

Il s'agira ensuite d'identifier les potentielles sources de financement de manière à mettre place une bonne stratégie de financement du PIE. L'analyse comprendra une estimation des sources de financement existantes et une évaluation du déficit de financement pour la mise en œuvre des projets d'investissement. Les autres sources de financement seront explorées pour combler le déficit financier. Celles-là comprennent l'amélioration de l'efficacité des dépenses, la mobilisation des ressources domestiques, la mobilisation des financements continentaux et internationaux.

Cette étape comprendra aussi une identification des instruments financiers appropriés pour chacun de projets d'investissement et la définition des responsabilités des différents acteurs pour la mise en œuvre du PIE.

Étape4 : Engagement des parties prenantes

Pour cette étape, le consultant devra s'assurer de l'engagement effectif des parties prenantes. L'engagement permanent des parties prenantes devra être assuré par divers moyens tels que des ateliers, des réunions individuelles et collectives ciblées, l'utilisation de questionnaires, ainsi que des mises à jour périodiques par courrier électronique. Des consultations ciblées pourront permettre d'impliquer des parties prenantes souvent exclues des processus nationaux, telles que les groupes et communautés vulnérables et/ou marginalisées. L'engagement des parties prenantes doit être structuré et soutenu tout au long du cycle d'élaboration du PIE.

Une fois que davantage de parties prenantes auront été sensibilisées et auront perçu les avantages du PIE, il sera possible d'explorer la manière dont les ressources techniques et financières, l'expertise et les connaissances supplémentaires peuvent être mises à profit pour le développer.

Étape5 : Elaboration proprement dite

L'étape 5 consistera à la formulation même du PIE. En effet, suite aux consultations des différentes parties prenantes et aux orientations et cadrages de la structure de gouvernance préalablement établie, le consultant veillera à ce que le PIE incluant le Plan d'Investissement sur l'Eau ainsi que la stratégie de financement soient spécifiés tel qu'indiqué dans le « Guide d'élaboration du plan d'investissement sur l'eau » (le guide sera remis au consultant). Une fois la mouture du document élaborée, le consultant devra s'assurer de son partage avec toutes les parties prenantes ainsi que des retours de ces dernières. En cas de feedback de désaccord avec quelques lignes du PIE, le consultant devra proposer une approche basée sur le consensus afin qu'une voix soit trouvée.

Etape6 : Validation

Un atelier de validation sera organisé afin de s'assurer de l'approbation de toutes les parties prenantes dont le consultant devra s'assurer de la présence.

F- Résultats attendus

- 01 rapport de démarrage, y compris une proposition d'approche nationale pour le développement du PIE contextualisé à partir des lignes directrices et sur la base d'une feuille de route préalablement élaborée ;
- 01 document officiel formalisant le groupe technique
- 01 rapport de l'analyse contextuelle et des progrès menés dans le secteur de l'eau, les problèmes ainsi que les objectifs en termes de résilience face aux effets des changements climatiques annexé des comptes rendus des rencontres avec les parties prenantes
- 01 liste d'idées de projet d'investissement identifiées
- 01 Rapport d'évaluation financière, y compris les estimations de coût ainsi que les instruments financiers pour chaque idée de projet ;
- 01 programme d'investissement dans le domaine de l'eau, comprenant le plan d'investissement, la stratégie financement et une feuille de route assortie d'un calendrier ;
- 01 rapport de tout le processus ressortant les leçons apprises et bonnes pratiques

G- Durée

La durée totale du travail est de 60 Expert/jour allant du 1^{er} mai au 31 octobre 2025.

H- Qualifications et expérience professionnelle

- Diplôme universitaire dans un domaine pertinent tel que : économie, finance sciences de l'environnement, géographie, hydrologie, Sciences de gestion, études du développement, politiques publiques ou autres domaines connexes,
- Avoir au moins 10 ans d'expérience avérée dans les processus de consultation des parties prenantes du secteur de l'eau en RCA dans le cadre de l'élaboration de projet et/ou programmes ;
- Bonne expérience de travail avec le gouvernement, les agences gouvernementales et le secteur privé (de préférence dans le secteur de l'eau en RCA et/ou dans des institutions internationales ou privées liées à l'eau) et le PNE ;

- Bonne compréhension du contexte socio-économique et politique de la RCA ;
- Avoir une expérience avérée dans l'élaboration des politiques et documents stratégiques de financement ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement, des instruments et des arrangements institutionnels associés relatifs à l'aide au développement, les financements domestiques et les financements climatique, notamment le GCF, le Fonds d'Adaptation, le FEM, etc
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision et de consulter autant que possible les communautés, les organismes de réglementation, le secteur privé et le gouvernement ;

I- Atouts

- Excellentes compétences en communication verbale et écrite en français et, dans une certaine mesure, en anglais ;
- Solides capacités d'analyse, de rédaction, de rapport et de présentation ;
- Solides compétences interpersonnelles et compétences en communication dans des contextes multipartites, y compris au sein du secteur privé ;
- Compétences diplomatiques et de négociation ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir/intégrer la rétroaction
- Capacité à bien coordonner avec des personnes et des équipes diversifiées et à négocier efficacement les parties prenantes pour obtenir des résultats ;
- Capacités à appliquer les principes d'éthique, d'intégrité, de transparence et de non-discrimination et suit l'éthique de l'organisation ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge ;
- Sensibilité au genre et à l'inclusion sociale ;
- Engagé envers la vision et la mission de GWP.

J- Livrables et paiement

Le paiement se fera en 04 tranches :

Livrables	Échéances	Paiement
- 01 rapport de démarrage, y compris une proposition d'approche nationale pour le développement du AIP contextualisé à partir des lignes directrices continentales	Deux semaines après le démarrage de la mission	20%
- 01 document officiel formalisant la structure de gouvernance - 01 rapport de l'analyse contextuelle et des progrès menés dans le secteur de l'eau, les problèmes ainsi que les objectifs en termes de	30 mai 2025	30%

résilience face aux effets des changements climatiques annexé des comptes rendus des rencontres avec les parties prenantes - 01 liste d'idées de projet identifiées		
- 01 Rapport d'évaluation financière, y compris les estimations de coût ainsi que les instruments financiers pour chaque idée de projet - 01 Draft du document du PIE comprenant toutes les parties	30 juin 2025	30%
- 01 programme d'investissement dans le domaine de l'eau, comprenant une feuille de route assortie d'un calendrier et une stratégie de financement pour chaque projet - Rapport de tout le processus ressortant les leçons apprises et bonnes pratiques	30 septembre 2025	20%

K- Coordination

Le Consultant national travaillera sous la supervision du Coordonnateur Technique National du Projet et en étroite collaboration avec l'équipe GWP, l'AND et le ministère en charge de l'eau.

L- Candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivante recrute@gwpcaf.org en gardant borisbemokolo@yahoo.fr en copie.

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Coordinateur National Projet;
- Un Curriculum vitae détaillant les expériences pertinentes pour la prestation avec les noms et contacts de 03 références ;

La date limite de dépôt du dossier de candidature est le 28 avril 2025 à 23 :59 heure locale.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.